

Paris : ce « député » de Montmartre est sûr de retrouver son siège



Paris, ce mercredi. La République de Montmartre a elle aussi ses députés. Patrick Fracheboud n'a, lui, rien à craindre des urnes. **LP/B.H.**

Pas de concurrence du « rouleau compresseur » En Marche à gérer ; pas de candidature dissidente à redouter ; pas même de forte abstention à craindre... Comme ses quelque 400 homologues, Patrick Fracheboud est sûr de retrouver son siège de « député » à l'issue du scrutin de dimanche.

Et pour cause. Ce maître sommelier de 65 ans, patron du restaurant « la Bonne franquette » situé à mi-chemin entre la basilique et l'emblématique vignoble de la butte, n'est pas un élu sortant de l'Assemblée Nationale... mais un député de la « République de Montmartre » (XVIII^e).

Cette vénérable association, créée en 1921 par des artistes montmartrois (et notamment le célèbre Francisque Poulbot) pour mettre en place des activités caritatives et culturelles, est ouverte à tous les amoureux de la butte. Pour peu qu'ils s'engagent à être les « gardiens des traditions montmartroises ».

Ses adhérents qui ont presque tous le statut de « député » ne passent pas par le verdict des urnes. « Il suffit de faire acte de candidature, d'être parrainé par deux membres de l'association et de payer sa cotisation », résume le député Fracheboud qui ne se souvient plus quand son « mandat » longue durée a débuté. « C'était, il y a au moins 25 ans ! »

« A l'origine, la République de Montmartre avait un objectif avant tout social. Il s'agissait d'aider les poulbotts de Montmartre qui étaient dans la misère », explique le parlementaire. « Cet aspect a un peu disparu. Même si au travers des manifestations et des galas qu'on organise, on arrive encore à dégager des fonds pour des actions caritatives », indique le député.

« A côté de cela, on participe à de nombreuses opérations qui vont vivre l'esprit de Montmartre et la tradition viticole de ce quartier aux airs de village », poursuit Patrick Fracheboud, fier de compter parmi ses « collègues » députés de Montmartre, le sommelier de l'Assemblée Nationale ou le chef des cuisines de l'Elysée.

« Au-delà du titre symbolique et du folklore, notre rôle en tant que député de Montmartre est plutôt limité. Celui des ministres (NDLR : les membres les plus actifs) est plus soutenu », reprend Patrick Fracheboud. Le restaurateur en sait quelque chose. Son fils, Luc, est ministre de la Musique de la République de Montmartre. Et c'est dans le restaurant familial, nouveau siège social de l'association, que la vénérable institution organise son conseil des ministres mensuel.

« Une réunion associative classique, avec un ordre du jour, l'examen des comptes, la préparation des actions à venir... C'est du boulot », résume le ministre Fracheboud. « On est aussi là pour s'amuser », corrige son père... député en rappelant la devise de la République de Montmartre : « faire le bien dans la joie ».

La butte a aussi son gouvernement

« Dans notre association, il n'y a pas d'adhérents. Seulement des citoyens, des députés, des sénateurs, des consuls, des ambassadeurs et des ministres », résume Alain Coquard, Président et seul membre élu de la République de Montmartre. Arrivé à la fonction suprême en 2012 (en même temps que François Hollande), réélu à l'unanimité en 2015, le Président de la petite République montmartroise qui remettra son mandat en jeu l'an prochain se veut le gardien de cette institution.

« J'examine les demandes d'adhésion (environ 80 par an) en fonction de l'intérêt des demandeurs pour la vie montmartroise... et pas en fonction de leur domicile », explique-t-il en précisant que l'association compte des membres aux USA, en Argentine, En Italie... « Je nomme aussi les ministres », conclut Alain Coquard qui compte dans son gouvernement nombre de figures montmartroises comme Michou, indétrônable « ministre de la nuit ». L'association qui participe chaque année à la fête des vendanges et au défilé de la Saint-Vincent dispose d'un budget annuel de 70 000 €. « Nos parlementaires n'ont pas d'indemnités. C'est eux qui cotisent pour participer. »

Benoit Hasse

leparisien.fr

